



Appel à Concurrence :

Français Langues

Etrangères



1-Données de cadrage

Conformément aux missions qui lui sont confiées, la Maison de l'Emploi Alès Cévennes, intervient sur la sécurisation des parcours des publics précaires, en liens étroits avec tous les acteurs du territoire, intervenant dans le champ de l'insertion professionnelle via les dispositifs de droit commun. La MdE les appuie dans leurs pratiques professionnelles, en venant en complément de ce droit commun.

Depuis deux ans, une action réservée à la lutte contre l'illettrisme, permet de proposer un service complémentaire. Son objectif principal étant de faire monter les personnes en compétences sur les savoirs de base. Ces publics fragiles, éloignés de l'emploi, devront accéder, à court ou moyen terme à la formation, l'emploi, la création d'entreprise, ou devront renouer avec l'entreprise et le monde du travail par des stages et des immersions, afin de remettre en place un projet professionnel.

Il est question, pour ce faire, d'appliquer une pédagogie différenciée, pouvant convenir aux problématiques de levée des freins.

2-Besoins identifiés

Les besoins en matière de lutte contre l'illettrisme sur le territoire de la MdE, ne sont que partiellement couverts, ce par des dispositifs spécifiques réservés à des publics répondant à des prérequis définis. En ce qui concerne les autres publics, la difficulté est de leur proposer des orientations cohérentes ainsi qu'une offre de service adaptée au besoin d'insertion professionnelle.

Or, le constat est fait par les acteurs du territoire, que des besoins croissants existent au niveau de la prise en charge des personnes relevant du français Langue Etrangère (FLE) n'ayant pas validé le niveau A1, exigé par l'Europe, pour pouvoir intégrer les dispositifs d'insertion socio-professionnelle, proposés par le droit commun ou ayant aucun de pré-acquis en français.

3-Attendus

3-1 Objectifs

La MdE, propose donc d'intervenir sur ce champ, en conservant les objectifs premiers :

- Adapter des publics éloignés de l'emploi, aux besoins actuels du marché du travail, identifiés.
- Accompagner de manière spécifique ces personnes vers un emploi durable (CDI, CDD 6 mois et +), une formation qualifiante, la création d'activité.
- Levée les freins à l'emploi en s'appuyant sur le réseau d'acteurs du territoire

La MdE attend de son organisme prestataire qu'il prenne en charge les publics orientés sur le FLE en proposant un déroulé pédagogique sur la base suivante : ateliers, temps de travail collectif, suivis individuels, et en mobilisant tous les outils et moyens nécessaires à l'apprentissage du Français Langue Etrangère (FLE) avec une orientation vers l'emploi. Il est important de considérer que ces publics sont éloignés de l'emploi, et souvent en situation de précarité.

3-2 Procès à mettre en place

Le prestataire candidat devra appliquer les consignes posées par la MdE en ce qui concerne, le respect des procédures administratives et d'orientation du projet.

Procédures :

Réception des fiches d'orientation par la MdE :

- Envoi du scan de la fiche d'orientation au prestataire qui prend contact avec la personne pour convenir d'un rendez-vous
- Confirmer par mail l'inscription ou pas de la personne dans l'action, à la référente MdE

Inscription :

- Compléter et retourner par scan les éléments suivants, à la MdE :

- Fiche d'orientation pour confirmer l'inscription
- Carnet de bord complété avec la synthèse du premier entretien
- Dossier d'inscription Illétrisme/FLE/Savoirs de Base
- Dossier d'inscription participant PLIE signé
- Questionnaire de recueil des données à l'entrée des participants opération cofinancée FSE et contrat d'engagement MdE signés, en double exemplaire
- Copie de la carte d'identité recto-verso
- Copie d'une attestation de domicile de moins de 3 mois par rapport à la date d'entrée dans l'action (Pôle Emploi, CAF, Facture)
- Si salarié de chantier d'insertion, double du contrat de travail

Passage en CSP :

- Présence de la référente MdE

Entrée en formation de la personne :

- Signature des fiches de présence
- Faire le suivi pédagogique par des compte-rendu de chaque séance et renseigner le tableau Excel mis en place par la MdE
- Scanner les compte-rendu et les fiches de présence, les faire parvenir à la MdE

En cas de refus de la personne dans l'action :

- Renvoyer la fiche d'orientation à la référente MdE avec une note explicative concernant le refus

De même, le prestataire candidat respectera :

- La charte graphique inhérente à la MdE et au FSE
- La méthodologie appliquée à l'action
- Les procès déjà mis en place

3-3 Méthodologie

-Le prestataire candidat devra répondre pour 70 personnes environ en intégrant les méthodes et les moyens mobilisés, afin de viser à une insertion professionnelle efficiente, en termes :

1-Pédagogiques

- Programmation d'ateliers
- Suivi de la progression pédagogique
- Accompagnement socio-professionnel

2-De moyens mis à disposition

- 1 salle pour accueillir les publics
- 1 salle réservée aux ateliers
- Du matériel pédagogique adapté à l'action
- De moyens humains nécessaires

3-De création d'un réseau

- Favoriser le retour vers le droit commun
- Favoriser la connaissance du bassin d'emploi/des évènements emploi, formation du territoire
- Favoriser les immersions/stages en entreprises
- Favoriser la mise en relation avec les acteurs du territoire

4-Réponse au présent appel à candidature

Le dossier comprendra :

- Un imprimé administratif concernant la structure
- Un devis détaillé de la prestation
- Un planning estimatif
- Les CV des personnes intervenant sur la formation avec leur expérience professionnelle détaillée